

AUTO-ÉCOLE IENA

147, route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON

01.47.51.69.33 Autoecoleiena92@gmail.com

SIRET : 821 450 434 00013 – RCS : Nanterre – TVA : FR 63821450434

Agrément : E 17 092 0002 0 – APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11922703092

2.2

PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B

AVANT LA FORMATION

Pour débuter votre formation, une évaluation de départ sera réalisée.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débuter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débuter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débuter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires à votre formation pour que vous puissiez obtenir votre permis de conduire. Selon votre progression, votre implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Moyen :

L'évaluation se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule école avec un enseignant et un support sur tablette.

Durée :

Elle dure environ 50 minutes et 10 minutes sont réservées pour le compte rendu.

Détail des compétences évaluées :

- L'expérience de la conduite
- Les connaissances du véhicule
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Les habiletés sur l'installation au poste de conduite, le démarrage/arrêt et la manipulation du volant
- La compréhension et la mémoire
- Les capacités de perception
- L'émotivité

À la suite de l'évaluation, un bilan apparaît avec un nombre de points qui détermine un nombre prévisionnel d'heures pratiques.

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.

Exemple :

AUTO-ÉCOLE IENA

147, route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON

01.47.51.69.33 Autoecoleiena92@gmail.com

SIRET : 821 450 434 00013 – RCS : Nanterre – TVA : FR 63821450434

Agrément : E 17 092 0002 0 – APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11922703092

2.2

Expérience de la conduite			
Permis	B1	AM	A1
Conduite auto	jamais	- de 5 h	+ de 5 h
Avec qui ?	amis	parents	auto-école
Où (sauf auto-école) ?	ville	route	chemin
Si pas auto	vélo	cyclo	moto
			autre
Connaissance du véhicule			
Direction	Non	Oui	
Boîte de vitesses	Non	Oui	
Embrayage	Non	Oui	
Freinage	Non	Oui	
Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité			
maîtriser la voiture et connaître le code	prévoir les difficultés et savoir y faire face		
l'apprentissage est une nécessité	réel désir d'apprendre à conduire		
Habilétés			
Installation au poste de conduite	F	S	B
Démarrage arrêt	F	S	B
Manipulation du volant	F	S	B
Compréhension et mémoire			
Compréhension	F	S	B
Mémoire	F	S	B
Perception			
Trajectoire	F	S	B
Observation	F	S	B
Orientation	F	S	B
Regard	F1	F2	F3
Émotivité			
En général	F	S	B
Crispation	F	S	B
	Total des points		5
VOLUME DE FORMATION PREVISIONNEL	Théorie Pratique		3h 20h

Signature formateur

Signature apprenant

Signature des parents

AUTO-ÉCOLE IENA

147, route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON

01.47.51.69.33 Autoecoleiena92@gmail.com

SIRET : 821 450 434 00013 – RCS : Nanterre – TVA : FR 63821450434

Agrément : E 17 092 0002 0 – APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11922703092

2.2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences intermédiaires sont menés, permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Exemple :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie - Compétence du risque			
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite automobile
Compétence et habileté de base								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	■	■	■	■	■			
Effectuer des vérifications du véhicule	■	■	■	■	■			
Connaitre et utiliser les commandes	■	■	■	■	■			
Appréhender la route								
Prendre l'information	■	■	■	■	■			
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■	■			
Appliquer la réglementation	■	■	■	■	■			
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■	■	0	0	0
Partager la chaussée	■	■	■	■	■	0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité	■	■	■	■	■	1	1	1
Sous-totaux								
Autonomie au volant					+1			
Autonomie en conduite en fonctionnement de la conduite automotrice					+1			
Total général								

AUTO-ÉCOLE IENA

147, route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON

01.47.51.69.33 Autoecoleiena92@gmail.com

SIRET : 821 450 434 00013 – RCS : Nanterre – TVA : FR 63821450434

Agrément : E 17 092 0002 0 – APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11922703092

2.2

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATIONS AUX CATÉGORIES A1 et A2

AVANT LA FORMATION

Pour débuter votre formation, une évaluation obligatoire de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel et d'organiser un calendrier de formation.

Moyen :

L'évaluation se déroule en situation de conduite hors circulation sur la motocyclette avec un enseignant et un support sur tablette.

Durée :

Elle dure environ 45 minutes et 10 minutes pour le compte rendu.

Détail des compétences évaluées :

- L'expérience de la conduite
- Les connaissances du véhicule
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Les habiletés sur l'installation sur la moto, le démarrage/arrêt et l'équilibre
- La compréhension et la mémoire
- Les capacités de perception
- L'émotivité

À la suite de l'évaluation, un bilan apparaît avec un nombre de points qui détermine un nombre prévisionnel d'heures pratiques.

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.

Exemple :

Expérience de la conduite			
Permis	B1	A1	B
Conduite moto	jamais	- de 5 h	+ de 5 h
Avec qui ?	amis	parents	auto-école
Où (sauf auto-école) ?	ville	route	chemin
Si pas moto	vélo	cyclo	auto
Connaissance du véhicule			
Direction (guidon, fourche)	Non	Oui	
Boîte de vitesses	Non	Oui	
Embrayage	Non	Oui	
Freinage	Non	Oui	
Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité			
maîtriser la moto et connaître le code	prévoir les difficultés et savoir y faire face		
l'apprentissage est une nécessité	réel désir d'apprendre à conduire		
Habilétés			
Installation sur la machine (position)	F	S	B
Démarrage arrêt	F	S	B
Équilibre	F	S	B
Compréhension et mémoire			
Compréhension	F	S	B
Mémoire	F	S	B
Perception			
Trajectoire	F	S	B
Observation et orientation	F	S	B
Regard	F	S	B
Émotivité			
En général	F	S	B
Crispation	F	S	B
Total des points			17
VOLUME DE FORMATION PRÉVISIONNEL		Théorie	3h
		Pratique	23h
Signature formateur		Signature apprenant	
			Signature des parents

AUTO-ÉCOLE IENA

147, route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON

01.47.51.69.33 Autoecoleiena92@gmail.com

SIRET : 821 450 434 00013 – RCS : Nanterre – TVA : FR 63821450434

Agrément : E 17 092 0002 0 – APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11922703092

2.2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Votre enseignant procède à un bilan de compétences en circulation, pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION À LA CATÉGORIE AM

AVANT LA FORMATION

Pour débuter votre formation, une évaluation de vos connaissances et vos compétences, d'une durée de **20 minutes**, va être réalisée.

Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire portant sur votre profil d'élève, vos expériences de conduite d'un 2 roues et vos connaissances en code de la route ainsi qu'un entretien avec un enseignant sur vos connaissances liées aux techniques du véhicule.

Celle-ci pourra être complétée lors de la première leçon pratique hors circulation.

Items évalués

Le questionnaire permet d'évaluer vos connaissances concernant :

- Le code de la route ;
- Des règles de conduite ;
- Des techniques de conduite ;
- Le véhicule

Le questionnaire permet également d'évaluer :

- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer l'acquisition des compétences hors circulation et en circulation, des mises en situation en toute autonomie sont organisées.

EN FIN DE FORMATION

Votre enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre autonomie et si votre conduite est sécuritaire.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/rueil-malmaison/auto-ecole-iena>

Onglet « documents utiles »